

Nouvelles Visions

Pour une société de la connaissance

Une étude de la
de la FONDATION CONCORDE(*)

UN BUDGET 2014 DE RUPTURE NECESSAIRE ET URGENT POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**Abrogation des mesures
anti-emplois et anti-croissance**

**Relance des activités entrepreneuriales
Respect du programme de stabilité européen**

Septembre 2013

(*) Sous la direction de Michel ROUSSEAU

Rapporteur : Philippe ANSEL

Dossier édité par la Fondation Concorde
Toute correspondance est à adresser au :
6, Place de la République Dominicaine – 75017 Paris
Tél : 01.45.61.16.75
Fax : 01.45.61.15.19
Email : info@fondationconcorde.com

www.fondationconcorde.com

Directeur de la publication : M. Rousseau

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : Une priorité : le retour nécessaire de la confiance	6
A. La récession, danger permanent, sans espérance de relance	6
B. Baisser les charges des entreprises : un investissement pour la jeunesse	8
CHAPITRE 2 : S’adresser au pays et expliquer	10
A. L’abrogation des mesures anti-croissance et anti-emplois	10
B. Un choc de compétitivité nécessaire au retour de la confiance, de la croissance et de la création d’emplois	13
1- L’effondrement de notre industrie est la grande souffrance de notre économie.....	13
2- Soutenir l’artisanat et les TPE/PME dans les territoires.....	14
C. Un budget alternatif qui demande des efforts courageux de réduction de la dépense publique	15
D. Détails de la réduction de la dépense publique – Introduction du management pour le changement	18
1- Collectivités locales : un effort de 10 milliards d’euros.....	18
2- .. Réduire la dépense dans toutes les administrations, missions et agences dépendant de l’Etat.....	19
3- Une réforme structurelle de la politique du logement.....	20
Synthèse du budget 2014	21
E. Un paquet réglementaire pour l’emploi	22
CONCLUSION	23
ANNEXES	24
Chiffrage des 10 milliards d’euros d’économie sur les budgets ministériels présentés par mission.....	24
Réformer l’approche budgétaire : 5 milliards d’euros d’économie possible.....	25

PREAMBULE

Il est proposé dans ce document, la conception d'un premier projet d'amaigrissement de la sphère publique, préalable aux efforts que devra faire notre pays pour assurer à nos enfants et petits-enfants une place dans une société prospère au cours des prochaines décennies.

Le développement du secteur public s'est traduit par un gonflement des effectifs et des coûts insupportable pour notre économie, ce qui nous a conduits dans une impasse : crise de l'emploi, pessimisme général, réduction du niveau de vie moyen. Tandis que la mondialisation nous impose de tout faire pour rendre notre économie compétitive, nous nous réjouissons de disposer des services publics les meilleurs du monde - ce qui n'est plus le cas - sans trop parler de cette dette pharamineuse et probablement irremboursable qui menace notre avenir et décourage les nouvelles générations. Pour ces raisons, notre pays devra trouver la méthode et les moyens de voir enfin les réalités : **ce sont nos entreprises qui créent la richesse et les emplois et qui détermineront pour l'avenir notre niveau de vie. Favorisons leur succès.**

INTRODUCTION

Le budget : un signal pour les jeunes générations

Un sentiment d'impuissance a gagné notre pays. La virtuosité du verbe ne peut compenser la fragilité de nos équilibres économiques et surtout le constat réel d'un appauvrissement relatif.

C'est contre cette fatalité que la Fondation Concorde souhaite lutter. Notre pays possède encore les ressources en compétences pour faire front à tous les défis de la mondialisation de ces prochaines décennies.

La mobilisation de ces ressources ne peut être réussie avec 18% du PIB de prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises, record d'Europe et de l'OCDE, charge beaucoup trop lourde pour une économie qui doit être compétitive.

Compétitivité, malheureusement aussi désendettement ; le deuxième objectif est lié au premier. Une économie puissante qui passerait de 11% de taux de chômage à 5% pourrait commencer à réduire sa dette et à redonner confiance aux jeunes générations. Car il ne s'agit que de cela : la place de notre pays dans le concert des nations pour le 21^{ème} siècle. En l'état actuel, la dégringolade est sûre. Entre 2009 et 2013, le PIB français a cru de 3,7%, tandis que le PIB allemand augmentait sur la même période de 8,6% ; la croissance aux Etats-Unis était de 9,4% ces 4 dernières années¹.

Or, il n'y a aucune autre issue pour l'avenir que des entreprises nombreuses, capables d'offrir à la jeunesse les emplois qui nous manquent aujourd'hui. Il faut donc réduire drastiquement la dépense publique dont le gonflement est le résultat des politiques de droite et de gauche prises depuis plus de 30 ans.

Nous déplorons qu'aucune action de fond qui aurait inversé les tendances n'ait vraiment été engagée depuis de nombreuses années. Les efforts entrepris aujourd'hui, 14 milliards d'économies annoncées par le Premier ministre (consistant le plus souvent à supprimer des niches fiscales), ne sont pas à la hauteur des enjeux. **Ce sont, en effet, environ 120 milliards d'euros d'économies qui seront nécessaires dans les cinq ans pour rétablir nos équilibres** et espérer atteindre 5% de chômage à l'exemple des pays voisins.

Notre ambition dans ce document est d'accélérer la prise de conscience de nos décideurs politiques de gauche et de droite en leur proposant les pistes d'un premier budget digne du 21^{ème} siècle.

¹ Source Eurostat

Prévisions pour 2013 : France : -0,1%, Allemagne : 0,4%, Etats-Unis : 1,9%

Chapitre 1

Une priorité : le retour nécessaire de la confiance

C'est l'ingrédient essentiel dans toute économie de marché. Le FMI place la confiance des entrepreneurs et des investisseurs en tête des facteurs de redressement de l'économie française.

En effet, les mesures prises depuis plusieurs années et particulièrement depuis un an pour tenter d'assainir les finances publiques sans diminuer les dépenses – mais par la seule augmentation des impôts – ont contribué à casser la croissance en décourageant les entrepreneurs sans autre résultat tangible.

Tout le monde sait qu'un « **impôt exagéré détruit la base sur laquelle il porte** ». C'est démonstration faite : le projet de loi de finances 2013 prévoyait 298 milliards de recettes fiscales (soit une augmentation de 10% par rapport à 2012) ; la Cour des comptes annonce que les recettes fiscales seront inférieures à 286 milliards d'euros, soit un déficit de 12 milliards par rapport à ce qui était prévu ! Les recettes de l'Etat devraient à peine atteindre les niveaux des années précédentes.

En préférant taxer toujours plus les créateurs d'emplois et de richesse, l'objectif affiché d'inverser la courbe du chômage semble désormais difficilement atteignable – sauf programme bureaucratique coûteux pour l'Etat.

A. La récession, danger permanent, sans espérance de relance

Du point de vue des économistes de la Fondation Concorde, **tout a été fait à l'envers ces dernières années.** Au lieu de commencer par une réduction drastique de la dépense publique, ce sont les entreprises et les entrepreneurs qui ont à supporter le poids de l'extension continue du secteur public depuis trois décennies.

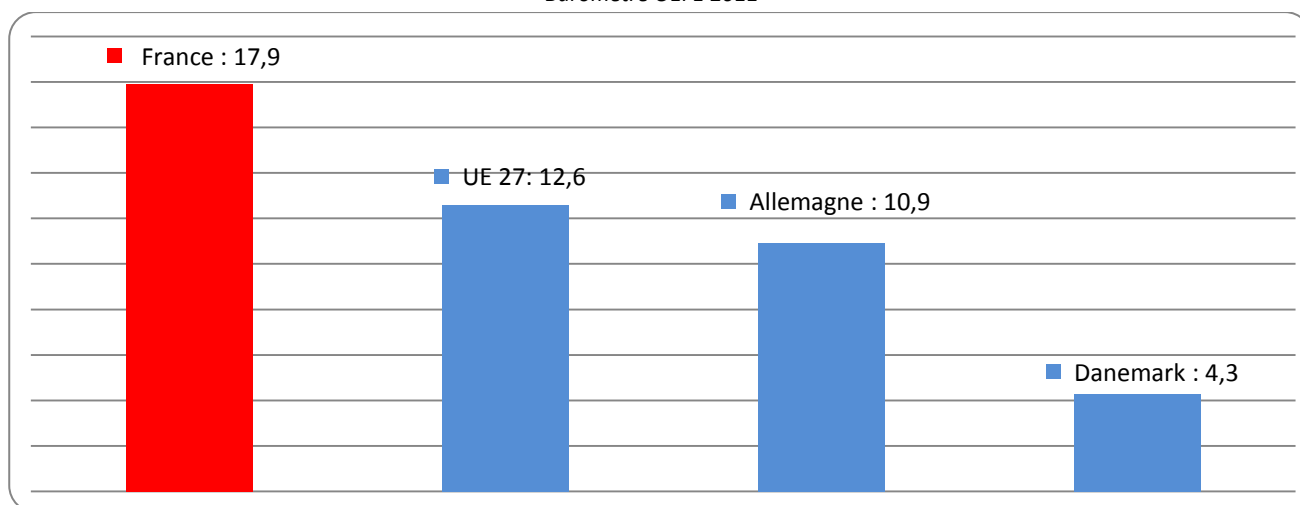
Un excès de dépense publique qui pèse essentiellement sur les entreprises

En effet, le poids de la sphère publique est passé de 39,3% du PIB en 1974 à 54% en 2007. Il atteindra 57% du PIB en 2013, le taux le plus élevé d'Europe.

Outre que ce niveau record ne se traduit pas par un niveau de service rendu aux Français exceptionnel (nous ne sommes ni mieux logés, soignés ou éduqués par exemple que nos voisins allemands qui dépendent 10 points de PIB en moins), la France a fait le choix dramatique d'asseoir ce financement sur les entreprises qui sont confrontées au niveau de prélèvements obligatoires (impôt sur les sociétés, charges sociales, taxes multiples, ...) le plus élevé d'Europe.

Taux de prélèvements obligatoires des entreprises en % du PIB

Baromètre OEF 2011



Le choc fiscal de 2012, qui a fait peser sur les entreprises 10 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires, a encore accentué cette tendance.

On constate pourtant que le Danemark, qui présente un niveau de dépenses publiques équivalent au nôtre, affiche un niveau de prélèvements sur les entreprises exceptionnellement bas : ce pays a choisi de ne pas faire porter sa dépense publique sur ceux qui créent les emplois.

Des taux de marges qui ne permettent pas la modernisation de notre outil économique

Ce niveau de prélèvements exorbitant (les entreprises françaises auraient 140 milliards d'euros de charges – toutes taxes comprises – en moins si elles étaient localisées en Allemagne) a une traduction immédiate. Les marges des entreprises françaises sont les plus faibles d'Europe : 28% de taux de marge contre 40% en moyenne en Europe et 41% en Allemagne. A ce niveau, **nos entreprises sont dans la survie : elles ne peuvent ni investir, ni innover, ni créer de l'emploi et sont incitées à délocaliser leurs productions dans les autres pays européens.**

Niant les effets dévastateurs pour les investisseurs et la bonne santé de nos industries de ce taux de marge le plus faible d'Europe, de bons esprits ont cru pertinent d'expliquer par des « erreurs de gamme » la perte de marchés par nos entreprises. Aveuglement désespérant de la part de gens influents.

Nous avons donc besoin de réduire la dépense publique non seulement pour réduire le déficit budgétaire mais aussi pour réduire les prélèvements sur les entreprises et ainsi relancer leur croissance et l'emploi.

C'est la croissance qui en résultera qui, seule, permettra de réduire notre déficit public. **Or, la croissance n'est pas la pluie qu'on attend ; elle n'est pas un facteur exogène. Il appartient au gouvernement de donner aux entreprises les moyens de la construire.**

Des expériences étrangères pleines d'enseignement

Suivre l'expérience de pays développés comme le Canada ou la Suède par exemple qui sont sortis de situations comparables à la nôtre montre que, **si l'effort de réduction de la dépense publique doit être important, il ne nous condamne pas à la récession**. Dans le cas français, considérant le dynamisme qui résultera de l'allègement important des charges qui pèsent sur nos activités, nous échapperons à coup sûr à la récession et ce quel que soit l'environnement économique en Europe.

L'exemple des principaux pays développés nous montre la voie qui nous permettrait d'éviter de retomber dans le piège, mortel pour notre avenir, du refus d'une restructuration de nos administrations et collectivités.

Citons quelques exemples de pays qui ont montré le chemin.

Le Canada a ainsi engagé un assainissement de ses finances publiques à partir de 1993 : le déficit public fédéral fut résorbé en 4 ans, passant d'un déficit de 5,6% du PIB en 1993 à l'équilibre en 1997, puis à l'excédent les années suivantes. En 10 ans, la dette publique fédérale fut réduite de plus de 20 points. La croissance moyenne du PIB a été, de 1994 à 2003, de 3,6%, c'est-à-dire la croissance la plus forte du G7 devant les Etats-Unis (3,2%) ; l'emploi a crû de 2,2% par an et la proportion des familles pauvres est passée de 14% en 1996 à 10,9% en 2000. Cela prouve qu'une réduction de la dépense publique ouvre sur des perspectives supérieures de croissance.

La Suède a engagé un effort comparable en 1994. La dette publique qui était de 72,8% du PIB en 1995 fut réduite à 53,9% du PIB en 2000. L'équilibre des finances fut atteint en diminuant de 14 points le taux de dépenses publiques, passé de 67% en 1996 à 53% en 1999. Le pays rétablît ses finances publiques avec une croissance moyenne de 3% par an entre 1994 et 2002 et diminua sensiblement son taux de chômage (de plus de 9% en 1994 à 5% en 2000).

Pour renouer le plus rapidement possible avec une croissance au-dessus de 2% l'an, nous devons renverser la logique actuelle – héritée du passé – qui consiste à prélever, à constater que la croissance n'est pas au rendez-vous et à engager de nouveaux prélèvements.

Il n'existe que trois façons pour relancer la croissance :

- Regagner des parts de marché par la compétitivité,
- Réduire le poids des réglementations pour libérer l'offre de biens et de services,
- Subordonner les décisions de l'Etat et ses choix d'investissements à de stricts critères de rentabilité.

B. Baisser les charges des entreprises : un investissement pour la jeunesse

Il s'agit aussi de redonner confiance à notre jeunesse tout en commençant à rembourser notre dette, seul moyen pour conserver des taux d'emprunt les plus bas possibles.

C'est le sens du budget 2014 que nous proposons : assurer à notre économie des marges de croissance pour les décennies à venir, sortir du marasme qui nous suit depuis plusieurs années et redonner aussi de l'espérance aux jeunes générations.

Ce budget 2014 conçu par nos économistes est nécessaire à notre redressement. C'est un bouleversement. **Un bouleversement d'organisation pour redonner au secteur marchand – dont tout dépend – le signal du renforcement de notre économie pour les prochaines décennies et son éloignement d'une bureaucratie gravement dommageable, ici comme ailleurs, à la prospérité.**

La France compte 75,5% d'emplois marchand – soit 19,4 millions sur les 25,7 millions d'emplois au total. Au Royaume-Uni, les emplois marchands représentent 80% du total des emplois (23,2 millions sur 28,9 millions d'emplois au total), en Allemagne, 88,8% (34,3 millions sur les 38,7 millions d'emplois au total).²

Les emplois marchands sont chez nous insuffisants. En effet, le Royaume-Uni possède pour une population égale 3,8 millions d'emplois marchands en plus. Ce déficit français explique en partie les déséquilibres permanents de nos comptes sociaux.

² source Irdeme

Chapitre 2

S'adresser au pays et expliquer

La première mesure recommandée, **c'est l'annonce courageuse aux Français que l'avenir de notre économie dépend d'un amaigrissement rapide de la sphère publique jusqu'à ce jour protégée**. Rien de plus d'ailleurs que le processus exigeant que peuvent s'imposer les entreprises en danger !

Nous sommes en effet financièrement en danger dans le court terme et condamnés au déclin dans le long terme, si rien n'est fait pour rompre l'équilibre mortifère qui caractérise depuis plusieurs années notre économie.

Cette vérité dite aux Français, mais aussi la présentation des grandes voies pour en sortir, devraient permettre de trouver une large majorité sensible à l'avenir du pays afin d'appliquer les méthodes de réorganisation qui nous manquent, ce qu'on nomme parfois les réformes de structures.

Les choix recommandés par la Fondation Concorde pour le budget 2014

Il faut agir dans l'urgence par rapport à l'envol du chômage et au fléchissement de la croissance. Il faut mettre à profit le répit que nous octroient les marchés financiers pour mettre sur les rails nos réformes structurelles. Si nous laissons passer cette fenêtre d'opportunité, nous pourrions connaître une situation extrêmement difficile quand la remontée des taux va s'amorcer.

A l'échelle de l'année 2014, notre projet de budget s'articule en quatre axes :

- Une **abrogation des mesures anti-croissance et anti-emplois** prises par le gouvernement actuel ;
- Un **choc de compétitivité** en faveur des entreprises exposées à la concurrence internationale ;
- Un **budget alternatif** pour financer ces mesures et engager véritablement la réduction des déficits ;
- Un **paquet réglementaire** destiné à très vite relancer l'emploi.

Ce budget devrait conduire à un déficit de 3,5% du PIB en 2014 ; première étape pour atteindre les 3% de déficit en 2015 et ainsi respecter nos engagements européens.

A. L'abrogation des mesures anti-croissance et anti-emplois

Il est indispensable de revenir sur les principales mesures fiscales qui ont cassé la croissance et fait reculer l'emploi (plus de 300.000 chômeurs supplémentaires entre mai 2012 et mai 2013) et *in fine* qui n'ont pas eu l'impact espéré sur le redressement des comptes publics :

1. **Retour à l'impôt forfaitaire sur les dividendes et sur les intérêts** qui, dans sa version actuelle, engendre des taux d'imposition réels (intégrant la dévalorisation par l'inflation et la prise en compte du risque entrepreneurial) pouvant dépasser 100% des revenus, même après plafonnement des prélèvements, ce qui pousse à l'exil investisseurs, cadres dirigeants, épargnants les plus fortunés, et

incite les jeunes chefs d'entreprises à créer leur entreprise hors de France. **Coût : 4 milliards d'euros.**

2. **Suppression de l'ISF** et son remplacement par une taxe annuelle exceptionnelle sur les patrimoines fonciers importants, ciblés géographiquement.

Coût : 3 milliards d'euros.

3. **Abrogation de la taxe à 75%** qui agit comme un répulsif vis-à-vis des investissements étrangers et qui fait fuir les sièges sociaux et les dirigeants.

Coût : 500 millions d'euros.

4. **Réinstauration de la déductibilité fiscale des intérêts d'emprunts**, qui taxe l'investissement productif des grandes entreprises et des ETI.

Coût : 4 milliards d'euros.

Par ailleurs, nous proposons l'abrogation de deux mesures dont les effets seront positifs notamment sur les recettes fiscales :

- **Abandon du moratoire sur le gaz de schiste**, dont l'exploitation pourrait engendrer des retombées positives en termes d'emplois et de recettes fiscales.
- **Abandon de la fermeture de Fessenheim** qui amène les investisseurs à craindre un abandon du nucléaire et une forte hausse du prix de l'électricité en France. Le faible prix de l'électricité étant l'un de nos rares avantages comparatifs : conservons-le !

Avec la suppression de l'ISF, nous sommes au cœur d'un débat franco-français dévastateur auquel nous devons mettre fin en ce début de siècle et cela aussi longtemps que nous serons les seuls parmi nos concurrents à le mettre en œuvre.

Il est insupportable en effet de voir nos proches voisins se réjouir de l'afflux de nos hommes d'affaires, de nos jeunes entrepreneurs, de nos entreprises et de nos familles. Voilà en réalité une discrimination inacceptable entre les citoyens d'un pays. C'est une division sociale « nauséabonde », qui oblige des familles françaises à s'expatrier pour simplement préserver leur patrimoine, le plus souvent la mort dans l'âme.

C'est un signal d'intolérance qu'on ne retrouve même pas dans des pays communistes. C'est une faute impardonnable contre l'économie de notre pays, notre niveau de vie et nos emplois ; emplois d'aujourd'hui mais aussi de demain. **Plus d'un million d'emplois ont ainsi été perdu depuis 20 ans** (voir le fascicule de la Fondation Concorde : « Quelques éléments sur l'exil fiscal et l'expatriation, leurs conséquences sur l'emploi. Nécessité de création d'une commission d'enquête »).

Nous sommes aussi au cœur du déni français et d'une certaine incompetence de nos élites. Les experts de la Fondation Concorde, qui croient encore que la mobilisation pour l'emploi des pouvoirs publics est sincère, demandent la suppression immédiate de l'ISF si dommageable. Si cette mesure ne suffira pas à faire revenir nos expatriés, **elle permettrait de stopper cette hémorragie qui nous affaiblit mois après mois, et redonnerait espoir aux entrepreneurs et aux créateurs d'entreprises.**

Concernant un impôt qui nous ruine et qui va contre l'emploi, les Français comprendront aisément qu'il est temps de le supprimer. Nous proposons de le remplacer par une taxe foncière raisonnable concentrée sur les biens d'exceptions, géographiquement ciblés.

Le coût total théorique de l'abrogation de ces quatre principales mesures anti-croissance est de 11,5 milliards d'euros. Toutefois, étant donné le rendement réel de ces mesures fiscales qui s'avère sensiblement inférieur à leur rendement théorique et le fait que **ces pertes fiscales seront compensées par la hausse d'autres recettes.** La déductibilité fiscale des intérêts d'emprunts devrait permettre de générer de l'impôt sur les sociétés supplémentaire. Il en va de même pour la perte d'impôt sur le revenu, dont une partie sera retrouvée dans la TVA. Nous estimons ainsi le coût réel à 9 milliards d'euros.

Notre paquet abrogation des mesures anti-croissance représente au total un coût fiscal direct de 9 milliards d'euros.

Abrogation des mesures anti-croissance et anti-emplois

Coût brut : 11,5 milliards €

Coût net : 9 milliards €

B. Un choc de compétitivité nécessaire au retour de la confiance, de la croissance et de la création d'emplois

1- L'effondrement de notre industrie est la grande souffrance de notre économie

Pour renouer avec la croissance, nous avons besoin de regagner des parts de marché à l'international en baissant nos prix et en augmentant les marges des entreprises.

Malheureusement, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) ne répond pas à cet objectif ; il est peu lisible et n'allège pas les coûts de main d'œuvre de l'industrie. Cela ne modifiera en rien la situation concurrentielle de notre appareil productif. En effet, il ne concerne que les salaires compris entre 1 et 2,5 fois le SMIC. Or, le salaire moyen brut à temps complet dans l'industrie est le double du SMIC.

Le dispositif bénéficiera pour l'essentiel aux secteurs protégés de l'économie : distribution, hôtellerie, restauration, bâtiments... alors que ces secteurs sont déjà les principaux bénéficiaires des allègements de charges sur les bas salaires de 1 à 1,6 SMIC. C'est pour pouvoir véritablement bénéficier à l'industrie que le rapport Gallois préconisait d'intégrer les salaires jusqu'à 3,5 SMIC. C'est aussi la stratégie de reconquête des marchés proposée par la Fondation Concorde dans son ouvrage « *Produire en France* ».

Remplacer le CICE par un système plus lisible pour les entreprises et avantageux pour le secteur productif : une réduction de 15% des charges sociales sur les salaires compris entre 1,3 et 4 SMIC.

Aussi proposons-nous de revenir à l'esprit du rapport Gallois et à celui de « *Produire en France* » en supprimant le principe du crédit d'impôt et en le remplaçant par **un allègement de charges sociales de 15%** pour les salaires compris **entre 1,3 SMIC et 4 SMIC**. Nous retenons la limite de 4 SMIC car nous considérons que les entreprises françaises doivent s'orienter vers des productions à haute valeur ajoutée, avec des salariés bien formés ou experts et donc bien rémunérés. Un tel allègement de charges concerne 65% de la masse salariale du secteur privé et **nécessite 50 milliards d'euros soit un montant supérieur de 36,7 milliards d'euros au financement prévu initialement pour le CICE 2014** (qui est de 13,3 milliards d'euros³). Cet allègement de charge entraînera mécaniquement une hausse de l'impôt sur les sociétés acquitté par les entreprises bénéficiaires du dispositif ; **le coût du remplacement du CICE pour les finances publiques s'élèvera à 27,7 milliards d'euros. Au total, nous estimons aboutir à un vrai choc de compétitivité stimulant la croissance et l'emploi** qui relèvera fortement le potentiel de croissance de notre économie. Il permettrait de combler l'écart de 4% en notre défaveur entre les salaires industriels français et allemands pour revenir à la situation de compétitivité que nous connaissions en 1999. **Cela devrait contribuer, dès 2014, à augmenter de 0,4 point la croissance du pays, soit un gain de 4 milliards d'euros pour les finances publiques.**

Choc de compétitivité

Coût brut : 36,7 milliards €

Coût net : 23,7 milliards €

³ Estimation du coût du CICE par la Fondation Concorde. Nous regrettons un repli des différentes promesses concernant la compétitivité.

2- Soutenir l'artisanat et les TPE/PME dans les territoires

Compte tenu de sa capacité à créer des emplois dans tous les territoires, nous proposons de faire bénéficier l'artisanat d'un allègement de charges de 2 milliards d'euros répartis ainsi :

- **Mise en place d'un dispositif de forfaitisation des charges pour les 30 000 premiers euros de chiffre d'affaires.** Cette mesure aurait trois avantages majeurs : baisser les charges de toutes les entreprises artisanales, supprimer les charges forfaitaires très dommageables aux activités naissantes et aux activités en difficulté et fournir une solution au problème de rupture de concurrence avec les auto-entrepreneurs.

Coût : 1 milliard d'euros

- Pallier le problème de financement des CFA des métiers de l'artisanat en leur **fournissant une ressource propre qui leur permette d'avoir une certaine autonomie d'orientation.**

Coût : 400 millions d'euros.

- En ce qui concerne les jeunes venant de l'enseignement supérieur, ils sont plus difficiles à accueillir dans les entreprises puisque la rémunération des apprentis est fonction de l'âge et pas seulement du niveau de formation. **Compenser le surcoût occasionné par l'accueil d'apprentis d'âge supérieur à 18-19 ans** pour faciliter leur intégration dans l'entreprise, permettre de faire venir dans les entreprises des jeunes d'un niveau supérieur, fournir une solution d'avenir à des jeunes en situation d'échec après le Bac ou après quelques années improductives en faculté.

Coût : 600 millions d'euros.

Soutien à l'artisanat et aux TPE/PME

Coût : 2 milliards €

A ces différentes mesures, mises en place en 2014, nous préconisons une nouvelle mesure forte en faveur des entreprises à initier avant 2017 : **le transfert du financement des cotisations familiales sur le budget de l'Etat (34 milliards d'euros).**

C. Un budget alternatif qui demande des efforts courageux de réduction de la dépense publique

Un budget alternatif 2014 pour financer le choc de compétitivité et amorcer la réduction des déficits

Contenir la dépense publique comme le prévoit le budget 2014 du gouvernement à « coups de rabots » sans rien changer aux structures de la dépense ne suffira pas. Tous les acteurs économiques en sont persuadés et anticipent une nouvelle hausse des prélèvements. **Ces hausses de prélèvements à venir sont désastreuses en termes de décision d'investissements, d'emplois et de croissance.** La croissance ne sera toujours pas au rendez-vous, ce qui amènera à anticiper de nouveaux prélèvements... Il faut sortir de ce cercle vicieux et établir une feuille de route claire à l'attention des investisseurs et des décideurs économiques.

Il ne s'agit pas de « bricoler » les recettes et les dépenses dans un cadre budgétaire annuel mais de viser l'équilibre des comptes publics à l'horizon de 5 ans ainsi qu'un taux de croissance au-dessus de 2%. Cela nécessite un changement de culture de la sphère publique. A l'instar des entreprises, les acteurs publics doivent apprendre à délivrer de meilleures prestations aux citoyens pour un moindre coût.

La décision publique doit renouer avec des pratiques d'évaluation en termes de rentabilité économique et sociale.

Les réductions de dépenses souhaitées par la Fondation Concorde (en milliards d'euros)

Mesures

coûts

Non remplacement de fonctionnaires	1.2
Annulation de la réforme des systèmes scolaires qui désorganise l'école et le fonctionnement des collectivités locales – Qui peut croire un instant qu'elle va améliorer l'efficacité de l'Education nationale ? Annulation de l'embauche de 60 000 fonctionnaires dans l'Education nationale qui n'aura aucun impact sur la qualité de l'enseignement.	1
Aménagement de la PPE et du RSA. La prime pour l'emploi (PPE) représente un coût budgétaire de 2,5 milliards € en 2013. Destinée en principe à faciliter le retour à l'emploi, elle est versée à 7 millions de personnes pour un montant moyen de 360€/an. Elle s'avère donc très peu incitative en termes de retour à l'emploi, ne constitue qu'un faible complément de revenu et dévalorise le travail. Ce dispositif donne pour l'essentiel un avantage au travail à temps partiel (les emplois de la grande distribution), alors même que le temps partiel est le plus souvent subi plus que voulu par les salariés. Le RSA activité s'avère complexe, coûteux à gérer, source d'erreurs et de fraudes et n'a pas d'impact mesurable sur l'emploi. Redéployer ces deux dispositifs en faveur des emplois industriels permettrait de mieux valoriser ces dépenses budgétaires en termes de croissance et d'emploi.	1
Au vu des analyses de la Cour des comptes, suppression du dispositif de défiscalisation Girardin qui n'a pas démontré son efficacité et qui occasionne un gaspillage de capital (par exemple surcapacité du parc de camions).	1.7
Réservation de l' « aide médicale d'Etat » aux enfants et aux personnes installées sur le territoire depuis plus de trois mois. Cette mesure devrait endiguer la dérive de ces dépenses. Mise sous conditions et contrôle de la CMU.	0.7
Réduction des dotations aux collectivités locales. C'est le secteur qui doit à terme le plus progresser en termes d'économies.	10
Abrogation de la mesure visant le retour du départ à la retraite à 60 ans	1.5
Réforme de la politique du logement	4.7
Réduction de 10% du budget des ministères hors charges de personnels	10
Recentrer le CIR sur le secteur productif Les industries bénéficient de 64% du CIR – nous proposons de recentrer ce dispositif sur ce secteur, dispositif qui, comme tout crédit d'impôt a vocation à compenser une fiscalité trop élevée.	1.8

Total des économies réalisables

33,6 milliards €

Les nouvelles recettes proposées par la Fondation Concorde (en milliards d'euros)

Un retour à une TVA normale pour la restauration y compris la restauration industrielle et l'hôtellerie. Le coût prohibitif de l'emploi créé par cette mesure milite pour la réallocation de ce budget. D'autant plus que le secteur bénéficiera des nouveaux allègements de charges sociales.	3
Augmentation d'un point de la TVA (par rapport à celui en vigueur au 1 ^{er} janvier 2014, soit une TVA à 21%)	6,4
Nouvelle taxe sur le patrimoine (assise sur la taxe foncière et sur les biens d'exceptions en fonction de leur emplacement géographique) en remplacement de l'ISF	2

Total des nouvelles recettes envisageables

11,4 milliards €

En résumé :

Coût du choc de compétitivité : 22 milliards €
Mesures en faveur de l'artisanat : 2 milliards €
Coût de l'abrogation des mesures anti-croissance : 9 milliards €

Economies réalisables : 33,6 milliards €
Nouvelles recettes : 11,4 milliards €

Les économies budgétaires que nous proposons à court terme dans le budget 2014 couvrent la totalité des besoins de financement générés par les mesures pro croissance et le choc de compétitivité que nous estimons nécessaire de mettre en place le plus rapidement possible. Notre proposition montre ainsi la possibilité et la nécessité d'asseoir la réduction des déficits sur la croissance, l'amélioration de la compétitivité des entreprises et l'assouplissement des réglementations.

D. Détails de la réduction de la dépense publique – Introduction du management pour le changement

1- Collectivités locales : un effort de 10 milliards d'euros

Dans les collectivités, la réduction immédiate dès 2014 de 10 milliards d'euros des dotations devra déclencher les réformes de fonds si difficiles à entreprendre. Sans cette coupure financière, il est peu vraisemblable que les pouvoirs publics puissent parvenir aux réformes nécessaires.

Le lobby le plus important au cœur du Parlement est celui des élus locaux de gauche et de droite. Toute réforme profonde du mille-feuille français est actuellement politiquement difficile. Les coups de rabot sur les dotations de l'Etat sont nécessaires. C'est la reconnaissance par ceux qui n'y ont aucun intérêt de la nécessité d'un amaigrissement de ce secteur.

Redéfinir les missions par niveaux, réduire le nombre d'élus et réduire les effectifs globaux ne peuvent nuire à la qualité du service public. Dans la plupart des pays européens, l'Allemagne en tête, les mêmes missions sont accomplies par moitié moins de personnel et pourtant personne ne juge les services publics allemands moins bons que ceux français.

Les dépenses des collectivités locales se sont développées sans freins, comme s'il s'agissait d'une filière économique accroissant notre niveau de vie !

C'est à la fin des années 1970 que le plus grand cadeau aux collectivités a été fait : la possibilité pour elles de récupérer la TVA sur leurs investissements. C'est un stimulant fort pour moderniser les infrastructures et, par ailleurs, consolider les trésoreries, qu'il faut conserver.

Notons que ce retrait de 10 milliards d'euros correspond au final à une réduction de 5% des budgets des collectivités (le budget global des collectivités est de 220 milliards d'euros) ! La part des investissements devra être épargnée. Ces 5% devront être trouvés dans l'organisation et le fonctionnement. Une loi d'encadrement sera nécessaire pour flécher les dotations vers les travaux tout en encadrant la fiscalité locale qui doit être stabilisée.

Propositions de la Fondation Concorde pour y parvenir

1. **De 36 000, le nombre des budgets communaux devra être réduit à moins de 8 000 dans le cadre d'une réorganisation des petites communes et des communautés.**

Le moment est, en effet, venu de proposer à nos petites communes des « regroupements volontaires » autour d'un même budget que nous appellerons dans cet ouvrage « regroupement communal de moyens », pour bien marquer leur vocation à réduire en priorité la croissance des dépenses de fonctionnement en recherchant en commun, et systématiquement, les – nombreuses – économies possibles autour des lignes d'un budget.

Nous proposons cependant la préservation de l'identité des communes. C'est avant tout la conservation d'un maire de plein droit, avec un conseil réduit de moitié (par exemple de 11 à 6 conseillers) pour suivre

les affaires communales et répondre dans la proximité aux besoins des habitants du village. Le maire et deux ou trois conseillers seront élus pour siéger au conseil de regroupement.

2. Des économies devront être obtenues à travers la fusion conseil général / conseil régional.

3. Rationalisation de l'organisation des villes et des agglomérations.

La Fondation Concorde traite de cette question dans son ouvrage « Réduction de la dépense publique dans les territoires ».

Mise en œuvre

Un groupe éphémère de commissaires du gouvernement (cent cinquante à deux cents commissaires recrutés parmi les hauts-fonctionnaires : sous-préfets, personnels des préfectures et des ministères) accompagneront dans chaque territoire la réalisation de ces « regroupements » de collectivités. Ces commissaires seront assistés sur le terrain par des cadres administratifs et auront pour mission :

- Accompagner les élus dans ce processus de regroupement.
- Planifier à 5 ou 10 ans les économies possibles.
- Organiser la convergence des taux d'imposition sur 5 ou 10 ans en tenant compte des particularités.
- Ajuster les budgets.

Dans chaque département, ces missions seront réalisées sous l'autorité du Préfet.

2- Réduire la dépense dans toutes les administrations, missions et agences dépendant de l'Etat

10 milliards d'euros d'économie prévus dès 2014 : simplification, disparition ou regroupement de certaines missions, tous les hauts responsables de la Fonction publique confirment que l'arsenal législatif existe pour parvenir à alléger et réorganiser les services.

Non recrutement de hauts-fonctionnaires pendant trois ans

Autant par bon sens que par équité, il n'y aura aucun recrutement ni aucun concours administratif pendant 3 ans dans les administrations en dehors de la police, de la gendarmerie et de l'Éducation nationale. La fermeture de l'ENA pendant ces trois années sera un symbole fort de réduction des effectifs, et permettra de mettre en place, au sein de l'administration, un processus de promotion interne.

Mise en œuvre

Une commission de parlementaires, appuyée par la Cour des Comptes, fera, sous l'autorité du Premier ministre, l'examen de toutes les missions financées par l'Etat et décidera de la suppression de celles qui ne contribuent pas à la croissance.

Seul le ministère de la Défense doit maintenir son budget, celui de la Justice devra être sensiblement amélioré.

En résumé, réduire les dotations des collectivités et réduire les dépenses des administrations sont les deux postes importants pour le budget de 2014 qui nécessitent un accompagnement managérial fort qui devra s'étendre au cours des années de réorganisation qui suivront.

3- Une réforme structurelle de la politique du logement

La mission « égalité des territoires logement et ville » représente un budget de 7,7 milliards d'euros en 2013. Il paraît difficile de réaliser des économies significatives dans ce secteur (nous nous contentons de demander un effort d'un milliard d'euros, dans le cadre de la réduction des dépenses de fonctionnement de chaque ministère) sauf si on y ajoute (chiffres 2012) :

- Les dépenses fiscales à hauteur de 15,5 milliards d'euros,
- Les contributions extérieures (contribution des employeurs,...) pour 15 milliards d'euros,
- L'effort des collectivités locales (découlant en partie des décisions de l'Etat en matière de logement social) pour 1,7 milliard d'euros.

Au total, l'Etat décide de 40 milliards d'euros de dépenses publiques pour le logement, largement centrées sur la construction sociale, sans véritable évaluation de l'efficacité de cette importante dépense.

Une politique alternative – économe des deniers publics – pourrait consister à **accélérer la mobilité sortante du parc et réduire la sous-occupation des logements sociaux** en :

- **Rendant obligatoire la perception d'un « supplément de loyer de solidarité »** significatif pour les ménages qui dépassent de 20% les plafonds de ressources HLM, ce qui permettra à l'Etat de réduire d'autant sa contribution.
- **Fiscalisant et en réintégrant dans les minima sociaux l'avantage loyer** évalué grâce aux observatoires des loyers mis en place par Cécile Dufлот. Au total, 4 milliards d'euros devraient être réintégrés dans la base fiscale et autant dans le calcul des minima sociaux avec à la clé une amélioration du solde budgétaire de 3 milliards d'euros.

A terme, **cette politique devrait permettre de libérer 20% du parc du logement social**, ce qui permettrait d'abroger et de revenir au seuil obligatoire de 20% de logements sociaux de la loi SRU. Cela aura pour conséquence de réduire le budget que les collectivités locales sont contraintes de consacrer à l'atteinte de ce seuil.

Par ailleurs, l'allègement des contraintes réglementaires que nous proposons dans le « paquet réglementaire pour l'emploi », associe une baisse du coût de la construction permettant de réduire les aides à la pierre et d'aligner le taux de TVA du logement social sur celui de la construction neuve, avec un gain de 1,2 milliard d'euros pour les finances publiques. **Ainsi, il apparaît possible de construire davantage de logements, tout en améliorant le solde public de 4,7 milliards d'euros.**

Synthèse du budget 2014

Hypothèse de départ (*Toute chose égale par ailleurs*)

- Déficit 2013 : 79,6 milliards d'euros, soit 3,9% du PIB
- Croissance nulle

RELANCE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Mesures	Coût (en mds €)	Recettes induites (en mds €)
Remplacement du CICE	36,7	9 (IS) + 4 (croissance)
Retour à l'impôt forfaitaire sur les dividendes	4	2,5 (Rendement de l'impôt inférieur au rendement théorique). Nous retirons 2,5 mds€ d'impact positif sur les finances publiques)
Suppression de l'ISF	5	
Abrogation de la taxe à 75%	0,5	
Réinstauration de la déductibilité fiscale des intérêts d'emprunts	4	
Allègement des charges pesant sur l'artisanat	2	
Total	52,2	15,5
Total des dépenses		36,7

REDUCTION DES DEPENSES

Mesures	Economies (en mds €)
Réduction des dotations aux collectivités locales	10
Réduction de 10% du budget des ministères hors charges de personnel	10
Non-remplacement de fonctionnaires	1,2
Recentrer le CIR sur le secteur productif	1,8
Réforme de la politique du logement	4,7
Mise sous condition de la CMU et de l'AME	0,7
Réaménagement de la prime pour l'emploi et du RSA	1
Annulation de la réforme des systèmes scolaires et du recrutement de 60 000 fonctionnaires	1
Suppression du dispositif de défiscalisation Girardin	1,7
Accélération de la mise en œuvre de la réforme des retraites	1,5
Total des économies	33,6

RECETTES SUPPLEMENTAIRES

Mesures	Recettes (en mds €)
TVA de la restauration au taux normal	3
Augmentation de la TVA d'un point (21%)	6,4
Taxe sur le patrimoine foncier en remplacement de l'ISF	2
Total des recettes	11,4

Estimation du déficit 2014 :
71,3 milliards d'euros, soit 3,5% du PIB

E. Un paquet réglementaire pour l'emploi

Nécessité de créer des emplois pour les substituer aux emplois publics.

Ce paquet réglementaire comporte quatre mesures :

1. **Relèvement des seuils sociaux de 50%, sans remettre en cause le système de représentation syndicale. Cela revient à remplacer les seuils à 9, 19, et 49 par des seuils à 15, 30 et 75 salariés.** Cela permettrait de créer entre 70 000 et 140 000⁴ emplois supplémentaires sans coûts fixes supplémentaires.

2. **Révision de la réglementation de la construction :**

Adapter les normes d'accessibilité aux personnes handicapées

Les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite obligatoires dans les logements collectifs occasionnent des surcoûts, réduisent la surface utile des logements (par exemple circulation de 1,20m de large) et se traduisent au total par un surcoût réel de l'ordre de 3%. Nous proposons d'appliquer ces normes à 10% des logements d'un nouveau programme avec, en contrepartie, une subvention à l'aménagement des logements des personnes à mobilité réduite.

Cette révision réglementaire devrait faire baisser les coûts de construction et pourrait amener, via la résolvabilisation de la demande qui en découle, de nouvelles constructions et donc de nouveaux emplois dans le secteur du bâtiment par rapport à la tendance actuelle. Cette relance par la baisse des coûts permettrait à l'Etat de réduire d'ores et déjà les aides à la construction.

3. **Maintien du statut actuel de l'auto-entrepreneur**

La réforme des seuils sociaux constitue une contrepartie importante pour les entreprises de l'artisanat qui s'estiment lésées par ce statut.

4. **Encourager tous les types d'emploi à domicile**

En supprimant le système des cotisations sociales au « forfait » sur la base du SMIC appliqué aux salaires des emplois à domicile à compter du 1^{er} janvier 2013 en le remplaçant par le paiement des charges sociales au « réel », c'est-à-dire sur le salaire effectivement perçu, on a mécaniquement adopté une mesure contreproductive à tous égards : montant des cotisations recouvré inférieur au but recherché, accroissement de la précarité des salariés en cause, voire encouragement au travail dissimulé. Les ménages employeurs, eux-mêmes soumis à une pression fiscale accrue, ont arbitré au détriment du maintien de l'emploi à domicile. Le chômage des salariés en question s'est aggravé, 6.900 emplois en équivalent temps plein ont été détruits depuis 2011 (date de la fin de l'abattement de 15 points sur les cotisations patronales pour le régime réel) et le volume d'heures déclarées a chuté de 8% en un an. En raison de mesures fiscales inappropriées, ce secteur qui emploie 2,2 millions de personnes, voit ses effectifs, qui ont pourtant un rôle vital à jouer dans la vie des familles (depuis l'enfance jusqu'à l'accompagnement des personnes âgées), rejoindre la cohorte des emplois oubliés.

Au total, ce paquet réglementaire devrait créer entre 130 000 et 200 000 emplois, ce qui équivaut à un impact positif pour les finances de 4 milliards d'euros.

⁴ Sources : Fondation Ifrap - Insee

Conclusion

Le refus d'entreprendre de grandes réformes condamne nos dirigeants à la politique du rabet sur les budgets. Ce n'est pas à la hauteur des enjeux. On voit bien que la consanguinité entre la haute fonction publique et le Parlement ne contribue ni à la réorganisation de l'administration ni à la consolidation d'un Etat modeste !

On voit bien aussi que le puissant lobby des élus locaux bloque aujourd'hui les réformes qu'une grande majorité des Français attend concernant la simplification de notre mille-feuille administratif.

Ces deux exemples montrent que les réformes de structures, de réorganisation de l'Etat simplement pour nous, dépendent d'une vision politique inexistante depuis de nombreuses années au sommet de l'Etat.

Une élite administrative réduite et non renouvelée doit-elle contrôler l'avenir du pays ? Certainement non.

Les élus du Parlement qui veillent à la prospérité du pays doivent-ils aussi être ceux qui en même temps gèrent les collectivités locales ? Certainement non.

Sans initiatives nouvelles de réformes, chaque année qui passe renforce le parti des sceptiques. La classe politique doit prendre les décisions courageuses nécessaires pour le retour de la confiance dans l'avenir de notre pays.

Les plus fragiles de nos concitoyens ne peuvent être plus longtemps victimes de la myopie de nos élus.

Annexes

A. Chiffrage des 10 milliards d'euros d'économie sur les budgets ministériels présentés par mission

1/ Elles sont recherchées prioritairement dans les secteurs ayant enregistré de fortes augmentations récentes dont la justification ou l'impact ne sont pas clairement perceptibles.

- **Mission travail emploi**
Economie : **2.5 milliards d'euros** sur le financement des emplois aidés, stages « parking », etc (sur un budget total de 10 milliards d'euros).
- **Mission recherche et enseignement supérieur** L'augmentation du budget a été de 9 milliards d'euros sur 5 ans (sur un budget total de 25 milliards d'euros qui bénéficie de plus de l'apport considérable des « investissements d'avenir »).
Economie : **2 milliards d'euros**
- **Mission écologie, développement durable, transports**
Ce budget de 9,5 milliards d'euros intègre 4,5 milliards d'euros de subventions aux infrastructures de transport.
Economie : **1 milliard d'euros** à répartir entre infrastructures et autres utilisations.
- **Mission éducation nationale**
Reprise de la baisse des effectifs (- 10 000/an)
Economie : **0.4 milliard d'euros**

2/ Elles portent également sur des dispositifs aujourd'hui particulièrement laxistes ou non prioritaires.

- **Mission solidarité**
Le relèvement important du taux de l'allocation adulte handicapé s'est accompagné d'une très forte augmentation du nombre des bénéficiaires. Le dispositif doit être resserré.
Economie : **1.5 milliard d'euros** (sur un budget de 13 milliards d'euros)
- **Mission aide publique au développement**
Economie : **0.7 milliard d'euros** (sur un budget de 3 milliards d'euros)
- **Missions audiovisuel public et presse**
Economies :
 - Avances à l'audiovisuel : **0.5 milliard d'euros** (sur un budget de 3 milliard d'euros)
 - Subventions à l'audiovisuel : **0.2 milliard d'euros** (sur un budget de 0.6 milliard d'euros)
 - Presse : **0.1 milliard d'euros** (sur un budget de 0.4 milliard d'euros)
- **Mission Outre-mer**
Economie : **0.3 milliard d'euros** (sur un budget de 2 milliards d'euros dont 1.4 pour les aides à l'emploi)
- **Mission Ville et logement**
Economie : **1 milliard d'euros** (sur un budget de 7.9 milliards d'euros)

Soit au total une économie de 10.2 milliards d'euros.

B. Réformer l'approche budgétaire : 5 milliards d'euros d'économie possible

Cette réforme structurelle méthodologique et organisationnelle n'est pas la moindre en termes d'enjeux pour les finances publiques. Chaque année, le débat public concernant le budget se focalise sur les 30 missions publiques (hors engagements financiers de l'Etat) qui représentent en 2013 203 milliards d'euros.

Pourtant, on tend à laisser dans l'ombre des engagements extrêmement importants :

- **Les prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités locales** (55,7 milliards d'euros en 2013) qui sont situés explicitement en dehors du budget de l'Etat.
- **Les pensions de retraite de la fonction publique** (45,2 milliards d'euros en 2013).
- **Les dépenses fiscales** qui représentent 73 milliards d'euros pour 486 dispositifs dérogatoires. La France est le pays du G7 qui compte le plus grand nombre de dispositifs, 200 de plus que le Canada, l'Allemagne, ou le Royaume-Uni.
- Le rapport Guillaume de 2011 avait évalué 339 mesures représentant 60 milliards d'euros de dépenses fiscales et abouti à la conclusion que 40 milliards sur ces 60 pouvaient être considérés comme peu ou pas efficaces. Alors que la dépense fiscale a strictement le même effet sur l'équilibre du budget de l'Etat que la dépense budgétaire, leur suivi se limite à une information du parlement.
- **Les niches sociales** qui représentent 40 milliards d'euros.
- **La fiscalité affectée** qui représentait, selon le Conseil des prélèvements obligatoires, 112 milliards d'euros pour 309 taxes. Hors « impôts » sociaux (CSG, CRDS et forfait social), le périmètre comprenait en 2013 214 taxes affectées à 453 organismes pour un rendement total de 28 milliards d'euros. Cette fiscalité a connu, entre 2007 et 2011, une croissance de 27,6%, près de quatre fois plus importante que celle de l'ensemble des prélèvements obligatoires (7%). Elle contribue donc fortement à la dérive de la dépense publique par un mécanisme simple :
 - Soit la dynamique de la taxe est supérieure au besoin de l'entité qui en bénéficie, ce qui lui permet de vivre dans « l'aisance »,
 - Soit elle s'avère insuffisante et l'opérateur bénéficie d'une subvention d'équilibre de l'Etat.

Leur suivi budgétaire se résume à leur recensement dans le premier tome de l'évaluation de la loi de finance et un tableau de synthèse figure dans l'annexe budgétaire relative aux opérateurs de l'Etat.

Cette organisation concourt à une vision éclatée de la dépense publique empêchant son évaluation et son contrôle et facilitant sa dérive.

Aussi la Fondation Concorde propose-t-elle :

- **D'intégrer explicitement dans le budget de fonctionnement de l'Etat, le PSR (prélèvements sur recette) collectivités locales** (55 milliards d'euros) **et les dépenses pour les pensions de retraite de la fonction publique** (45 milliards d'euros).
- **De rebudgétiser**, comme le propose le Conseil des prélèvements obligatoires, **80 taxes affectées représentant 22 milliards d'euros** en les remplaçant par des dotations budgétaires et de plafonner 127 autres taxes représentant 5,9 milliards d'euros.
- **De consolider la dépense fiscale en loi de finance.**
- **De présenter systématiquement dans la loi de finance une vision consolidée par missions**, des dépenses budgétaires, des dépenses fiscales et sociales et des taxes affectées de façon à mettre en œuvre un contrôle effectif de la dépense publique.

Précédentes parutions de *Nouvelles Visions* éditées par la Fondation Concorde

En 2001,

Janvier : *La Mondialisation – Un monde nouveau, une chance pour l’avenir*

Avril : *L’Administration du nouveau siècle – Les nécessaires réformes*

Mai : *L’Environnement, nouvelle frontière politique*

Juin : *Une fiscalité pour une France ouverte – Moins d’impôts pour chaque Français*

Octobre : *Revitaliser l’économie d’en-bas – Décentraliser l’initiative, libérer les énergies*

Novembre : *Pour un ministère du développement durable – Contribution d’un groupe du Corps des mines pour la réforme de l’Etat*

En 2002,

Janvier : *Mobiliser la société civile – Fondations et associations au service de l’intérêt général*

Février : *Définir une stratégie de défense et de sécurité après le 11 septembre 2001*

Mars : *EDF : libérer l’énergie, garantir l’avenir (1ère édition)*

Juin : *EDF : libérer l’énergie, garantir l’avenir (2ème édition)*

Octobre : *Caisse des Dépôts et Consignations – Repenser le rôle de l’établissement et sa place dans le secteur financier public*

Novembre : *Retour à la compétitivité ou régression sociale*

En 2003,

Janvier : *L’emploi et le travail en France – L’impact des 35 heures*

Avril : *Renforcer les petites industries – Organiser les réseaux de proximité et revitaliser l’économie d’en bas*

Juillet : *Débat public sur l’énergie : libérer l’énergie – Eléments de réflexion sur une nouvelle fusion EDF / GDF*

Novembre : *Français et Américains : l’autre rive*

En 2004,

Janvier : *Propositions d’actions régionales pour l’emploi et le dynamisme des territoires (1er fascicule)*

Février : *Propositions d’actions régionales pour l’emploi et le dynamisme des territoires (2^{ème} fascicule)*

Juillet : *Libérons les fondations – Pour créer des emplois et mieux servir l’intérêt général*

Novembre : *L’emploi en France a besoin d’entrepreneurs et de capitaux français – l’ISF en question*

En 2005,

Avril : *Baromètre de la confiance*

Mai : *Renforçons nos tissus économiques pour faire face à la mondialisation – Sécurisons les salariés les plus exposés*

Juin : *Politique énergétique de la France à horizon 2050. Un atout au service du développement durable*

Octobre : *Santé et environnement*

Novembre : *Lutte contre le chômage – Pourquoi il faut baisser les impôts en France ?*

En 2006 – 2007,

Mars 2006 : *Baromètre de la confiance*

Mai 2006 : *Enraciner l’enseignement supérieur dans la société de la connaissance. Dix mesures pour transformer l’enseignement supérieur en cinq ans*

Juin 2006 : *Nous ne paierons pas vos dettes, comment s'en sortir ?*

Octobre 2006 : *Pour une société de la connaissance. Réussir l'université du XXI^{ème} siècle*

Novembre 2006 : *La mondialisation, notre nouveau monde*

Avril 2007 : *2002-2007, remettre la France sur le bon chemin*

Mai 2007 : *Politique industrielle de défense, quelles pistes pour une refondation*

Septembre 2007 : *Quelques pistes pour réduire la dépense publique – Pour un grand audit de l'Etat*

En 2008 – 2009,

Mars 2008 : *Le nucléaire du futur, un atout de développement durable*

Avril 2008 : *Abécédaire pour repenser l'effort de défense*

Juin 2008 : *Un effort national pour défendre nos petites et moyennes industries*

Juillet 2008 : *Du très haut débit pour qui ?*

Novembre 2008 : *Crise financière : sauvons le capitalisme productif des excès du capitalisme financier*

Février 2009 : *La Santé au travail – 2009 : enfin une vraie réforme*

Mai 2009 : *10 pistes de réflexion pour soutenir nos petites entreprises face à la crise*

Juin 2009 : *Réduction de la dépense publique – Plaidoyer pour une nouvelle politique des transports*

En 2010 – 2011,

Mai 2010 : *Les territoires, les entreprises et l'emploi*

Septembre 2010 : *Créons l'écosystème de l'innovateur*

Novembre 2010 : *Maîtriser nos finances, assurer notre avenir*

Novembre 2010 : *L'économie de fonctionnalité – vers un nouveau modèle économique durable*

Janvier 2011 : *Comment sauver les finances publiques françaises ? Enrayer l'hémorragie budgétaire avant toute réforme fiscale*

Mars 2011 : *Produire en France – Un enjeu national pour la croissance, l'emploi et le pouvoir d'achat*

Mai 2011 : *Les absurdités d'une prétendue révolution fiscale*

Septembre 2011 : *Les entreprises françaises pénalisées par les charges*

Octobre 2011 : *Renforcer la voix du monde de l'entreprise – Projet pour moderniser la représentation patronale*

Décembre 2011 : *Faciliter l'accompagnement et le financement des TPE et de l'entrepreneuriat – Une priorité pour les territoires et l'emploi*

Décembre 2011 : *Réussir le déploiement du très haut débit en France*

Décembre 2011 : *Le nucléaire au service du pouvoir d'achat et de la lutte contre le réchauffement climatique*

En 2012,

Février 2012 : *Le retour à l'équilibre budgétaire doit être accompagné d'un choc de compétitivité en faveur de notre industrie*

Mars 2012 : *Offrir aux TPE et PME un nouvel élan : propositions du Cercle des entrepreneurs de la Fondation Concorde*

Mars 2012 : *Enquête IFOP pour la Fondation Concorde : les dirigeants d'entreprise s'inquiètent de la politique énergétique*

Avril 2012 : *Redressement des comptes, retour à la compétitivité – préparer l'avenir des nouvelles générations*

Avril 2012 : *La jeunesse française a-t-elle encore un avenir ? Remédier aux iniquités intergénérationnelles*

Avril 2012 : *Le pari absurde d'une croissance sans investisseurs et sans entrepreneurs*

Juillet 2012 : *La relance de l'économie et la création d'emploi sont liées à la réduction de la dépense publique*

Septembre 2012 : *Priorité à la ré-industrialisation – Un pacte productif pour la France*

Septembre 2012 : *Innovation thérapeutique – Faire de la France un territoire attractif pour la recherche – relever le défi du financement*

Septembre 2012 : *Idées reçues, idées fausses sur l'impôt et les prélèvements*

Décembre 2012 : *Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi permettra-t-il la relance de l'industrie française ?*

En 2013,

Janvier 2013 : *Pétrole et gaz de schiste, recherchons et exploitons nos réserves – Relançons l'industrie, l'économie et l'emploi*

Janvier 2013 : *L'illusion du blocage des loyers*

Mars 2013 : *Renforcer la voix du monde de l'entreprise (réédition)*

Mars 2013 : *Les 20 mesures qui ont stoppé la croissance et détruit l'emploi*

Mars 2013 : *Quelques éléments sur l'exil fiscal et l'expatriation – Leurs conséquences sur l'emploi*

Mai 2013 : *Quelle transition énergétique pour la France – Priorité à l'emploi et à l'environnement*

Juillet 2013 : *Croissance bleue, des emplois demain, pour la France – Valoriser et protéger l'espace maritime français*